



# Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

## Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#) 

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception : 0 7 / 0 9 / 2 0 2 3

Saisissez du texte ici

Dossier complet le : 0 7 / 0 9 / 2 0 2 3

N° d'enregistrement : 2023-7449

## 1 Intitulé du projet

Centrale photovoltaïque au sol de 999 kWc sur une ancienne carrière à VARISCOURT (02190).

## 2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom(s)

### 2.2 Personne morale

Dénomination

KER SHADE 8

Raison sociale

KER SHADE 8

N° SIRET

8 2 5 2 8 8 9 1 3 0 0 0 4 9

Type de société (SA, SCI...)

SARL

Représentant de la personne morale :  Madame

Monsieur

Nom

BARON

Prénom(s)

Gildas

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

### 3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
30	Installations photovoltaïques de production d'électricité (hormis celles sur toitures, ainsi que celles sur ombrières situées sur des aires de stationnement) de puissance supérieure à 300 kWc et inférieure à 1 MWc.

#### 3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

Oui  Non

#### 3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

Oui  Non

### 4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

#### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Installation d'une petite centrale photovoltaïque de 999 kWc sur une ancienne carrière à Variscourt (02).

Le site prend place sur la parcelle cadastrale ZE 92. Cette dernière occupe un total de 8,46 ha et la zone d'implantation prévue de la centrale photovoltaïque s'étend sur 1,2 ha. C

Le projet comprend des tables photovoltaïques occupant environ 4 000 m<sup>2</sup>, implantées par pieux battus, une piste en terre compactée pour rendre accessible les modules aux équipes de maintenance et de secours, une citerne à incendie de 30 m<sup>3</sup> et une clôture permettant le passage de la petite et moyenne faune.

Le projet ne prévoit pas de poste de transformation, car il serait raccordé en basse tension. Des armoires en limites de propriété feront l'interface entre le parc et le réseau public d'Enedis.

#### 4.2 Objectifs du projet

Le projet vise à produire une électricité renouvelable et bas carbone.

L'implantation de cette centrale va dans le sens des objectifs nationaux de production d'énergies renouvelables. La Programmation pluriannuelle de l'énergie chiffre en effet une cible de 35 à 44 GWc de capacité installée de photovoltaïque pour 2028.

De plus, ce projet permet de répondre aux objectifs du SRADDET pour les Hauts-de-France qui tablent sur une production solaire photovoltaïque de 1778 GWh/an et de 1015 GWh/an en solaire thermique en 2031.

Ainsi, l'élaboration de ce projet permet de répondre aux objectifs nationaux et régionaux en termes de production d'énergie renouvelable.

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 Dans sa phase travaux

Les travaux seront réalisés sur une durée d'environ 3 mois compris entre les mois de septembre et mars, pour éviter les périodes de sensibilité de la faune.

Ils seront décomposés comme suit :

1. Débroussaillage éventuel du terrain.
2. Pose d'une clôture adaptée pour le passage de petites faunes terrestres.
3. Aménagement de la piste de circulation et réalisation des tranchées.
4. Implantation des pieux battus (via enfonce-pieux hydrauliques) des structures photovoltaïques.
5. Pose des structures et panneaux photovoltaïques.
6. Pose et raccordement des onduleurs.
7. Pose et mise en service de la citerne incendie.

### 4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

La totalité de la production sera injectée sur le réseau public d'Enedis.

La supervision du site sera réalisée à distance. Une maintenance sera réalisée par des techniciens de Générale du Solaire.

Elle peut être :

- Préventive : 1 à 2 passages par année pour nettoyer et vérifier l'état des modules
- Curative : en cas de matériel défectueux (panneaux, câbles, transformateurs ...), les équipes de maintenance interviennent sur le site pour remplacement.

Les équipes accéderont au terrain avec un véhicule léger.

En fin d'exploitation, le parc sera démantelé. Les structures et panneaux seront dirigés vers les filières adaptées qui permettent un recyclage quasi intégral. L'ancrage par pieux battus n'induit pas de dommages au sol. Après démantèlement, il ne reste que les trous d'ancrage qui se rebouchent naturellement et permettent un retour à l'état initial du terrain.

## 4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet nécessitera une Déclaration Préalable (Décret n° 2022-1688 du 26 décembre 2022).

#### 4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
Surface totale des parcelles à disposition surface occupée par la centrale photovoltaïque Puissance de l'installation	8,46 ha 1,2 ha 999 kWc

#### 4.6 Localisation du projet

##### Adresse et commune d'implantation

Numéro :  Voie :

Lieu-dit :

Localité :

Code postal :  BP :    Cedex :

##### Coordonnées géographiques<sup>[1]</sup>

Long. :  °  ,  " E Lat. :  °  ,  " N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. :  °  ,  " Lat. :  °  ,  "

Point de d'arrivée : Long. :  °  ,  " Lat. :  °  ,  "

Communes traversées :

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

La commune est soumise au RNU qui autorise les constructions et installations d'intérêt collectif. Il y a aussi une carte communale de Champagne Picarde où aucun PLUI n'est en élaboration.

 Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

#### 4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui  Non

**4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?**

Oui  Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

**4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».**

## 5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

① Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Une partie du projet (0,49 ha) est comprise dans la ZNIEFF de type 1 "Vallée et cours de la Suipe d'Orainville à Condé-sur-Suipe" (id: 220120032). Cf Annexe 6.
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La parcelle ne fait pas partie d'un site classé ou inscrit. Mais, d'après le site "Atlas des Patrimoine" nous référant à la POP, la parcelle ZE 92 fait partie de l'édifice : "Oppidum de Variscourt" en tant que propriété privée. Cette parcelle fait partie de la base de données de Mérimée concernant le patrimoine architectural.
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le terrain est longé par une zone humide mais ne se situe pas à l'intérieur de cette zone.
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPRICB (plan de prévention des risques inondations et coulées de boue) de la vallée de l'Aisne sur le secteur Aisne amont entre Bourg-et-Comin et Evergnicourt
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Dernières modifications approuvées le 12/12/2018
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Il n'y a pas de pollution relevée sur le site, mais il s'agit d'un terrain dégradé (ancienne carrière exploitée dans les années 1990 et 2000). Cf. Annexe 7
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Cf. Annexe 6.
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

## 6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

### 6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'ancrage par pieux battus n'induit pas d'imperméabilisation des sols. L'eau peut s'écouler entre les panneaux et s'infiltrer dans le sol, et aucun drainage n'est réalisé.  Le projet n'est donc pas de nature à modifier la masse d'eau souterraine, que ce soit en phase travaux ou exploitation.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La technique d'ancrage par pieux battus induit très peu de matériaux de terrassement excédentaires en phase de construction.  En fin d'exploitation l'installation est intégralement démantelée et les panneaux sont recyclés par un organisme agréé.
	Est-il déficitaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet nécessite l'apport en matières premières comme l'acier pour les structures des panneaux. Mais il n'utilise pas les ressources naturelles du sol ou du sous-sol.
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
<b>Ressources</b>	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Aucun prélèvement de ressource et aucun impact sur les équipements d'assainissement ou eau potable.
<b>Milieu naturel</b>	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site correspond à une ancienne carrière. Il a été tenté de reprendre une activité agricole sur le site en y implantant de la luzerne. Une végétation herbacée pourra se développer sous les panneaux, et dans les allées, permettant à la faune des milieux ouverts et semi-ouverts de coloniser le site (passages à faune dans la clôture).  Cf annexe 7.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site ne se situe pas dans une zone Natura 2000. La zone Natura 2000 la plus proche est à environ 11 km et il s'agit de la zone natura 2000 Oiseaux s'appelant "Vallée de l'Aisne en aval de Château Porcien".  Ainsi, aucun impact n'est à prévoir sur un habitat ou une espèce.  Cf Annexe 6.
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Un peu moins de 5000 m <sup>2</sup> sont intégrés dans la délimitation d'une Znieff de Type I, et une partie de la parcelle est déclarée à la PAC en luzerne. La dégradation liée au passé du terrain ne permet pas cette culture dans les meilleures conditions, et les pratiques agricoles sont identifiées comme un facteur d'évolution de la Znieff limitrophe.  Cf Annexes 6 et 7
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le risque inondation est un des risques de la commune qui est d'ailleurs régis par un PPRICB  Le projet s'implante sur une zone cartographiée à risque d'inondation. Les panneaux seront cependant situés au-dessus de la cote d'aléa (point bas à 80 cm du sol), et l'écoulement et l'infiltration de l'eau ne seront pas perturbés par le projet.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Un trafic régulier n'aura lieu que lors de la phase chantier, qui durera moins de quatre mois. Il restera par ailleurs limité, dans une proportion qui ne sera pas de nature à impacter les voies de circulation locales.  En phase exploitation, la venue des techniciens de Générale du Solaire pour la maintenance n'aura lieu qu'une à deux fois par an, avec un véhicule léger.	
	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les seules nuisances sonores potentielles sont liées à la phase chantier. Elles seront de faible ampleur et auront lieu en période diurne.	
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Émissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
		Engendre-t-il des rejets liquides ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
		Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet ne sera pas visible depuis un autre endroit que la parcelle sur laquelle il s'implante. Celle-ci est en effet entourée de haies.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le terrain est déclaré à la Pac comme étant en culture de luzerne. L'état de dégradation du terrain rend néanmoins cette culture très peu productive. Cf annexes 3 et 7.

## 6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui     Non

**Si oui, décrivez lesquelles :**

---

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui     Non

**Si oui, décrivez lesquelles :**

---

---

---

**6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables**

---

---

**6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).**

---

## 7 Auto-évaluation (facultatif)

① Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet prend place sur un terrain dégradé (ancienne carrière). Bien qu'une partie prenne place sur une bordure de znieff de type I, il n'apparaît pas de nature à impacter négativement cette zone et ses fonctions. Les autres zones de sensibilités sont situées à distance du projet. Une reconversion du terrain vers une vocation agricole a été tentée après l'exploitation de la carrière, mais celle-ci s'avère inefficace et peut constituer un facteur d'évolution de la Znieff.

## 8 Annexes

### 8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié.</b>	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	<input type="checkbox"/>
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	<input checked="" type="checkbox"/>
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

 Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet		
1	Annexe 7 - Evolution de la parcelle dans le temps	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Annexe 8 - Carte du zonage réglementaire du PPRICB	<input checked="" type="checkbox"/>
3		<input type="checkbox"/>
4		<input type="checkbox"/>
5		<input type="checkbox"/>

## 9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Nom

Prénom

Qualité du signataire

À

Fait le   /   /

**Gilda  
s  
Baron**  Signature  
numérique de  
Gildas Baron  
Date :  
2023.09.07  
17:08:43  
+02'00'

Signature du (des) demandeur(s)